MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

26-07-1994

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Y/R

Ref.: Y.D./ 5198003 / Dossier pédagogique 50562

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
----- Unité de formation : LE SON ET SES ASSOCIATIONS MULTIMEDIA
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 840002U31C1

Etablissement : ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
---------- RUE DE VALENCIENNES,58
7301 HORNU

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Loet.

16 AOUT 1994

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

50562 m

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1.

DOCUMENT 8 BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation

1. La présente demande émane du :

Pouvoir organisateur : Province du Hainaut

et se rapporte à l'établissement suivant :

ECOLES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES DU BORINAGE
Route de Valenciennes, 58
7301 HORNU

n° matricule : 5.198.003

n° de téléphone : 065/78.59.41

Date et signature du représentant du P.O. subventionné
Le 15 JUIN 1994

Le Directeur Général a.i.,

J. FALCINELLI

H. CAUDRON.

2. Transmis en date du ..... par le réseau.

O Communauté française
● Provincial et communal
O Libre confessionnel
O Libre non confessionnel

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 84 00 02 U 31 C 1

LE SON ET SES ASSOCIATIONS MULTIMEDIA

4. Finalités de l'U.F. : repris en annexe n°1 de 1 page.

5. Capacités préalables requises : repris en annexe n°2 de 1 page.

6. Classement de l'unité de formation.

Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ~~Artistique~~ Technique

7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou de regroupement repris en annexe n°3 de 1 page.

8. Programme des cours : repris en annexe n°4 de 2 pages.

9. Fixation des capacités terminales : repris en annexe n°5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 de 1 page.

11. Horaire de l' unité de formation :

Code : 84 00 02 V3 1 C1

Horaire minimum

1. Dénomination des cours	Classement des cours	Code U	Nb total de périodes
Historique des média	CT	B	12
Son et ses associations	CT	B	36
Story-board	CT	B V	12
2. Part d'autonomie			
Total des périodes			60

12. Réservé au service d'inspection

A : Observation(s) du (des) inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique {annexe(s) éventuelle(s)}

Pas de remarque

J. LISON
INSPECTRICE

Le 04/07/94

B. Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : - 8 JUIL. 1994

Signature :

J. Meunier
Administrateur Pédagogique

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

A. Finalités générales de l'U.F.

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté Française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit

1. contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social.

2. contribuer à rendre les personnes responsables dans leur apprentissage.

B. Finalités particulières de l'U.F.

Associer judicieusement son et image dans une animation.

Annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Pour être admis dans l'U.F., l'étudiant devra attester des connaissances suivantes :

- utiliser les systèmes DOS et WINDOWS
- exploiter au mieux les fonctions d'application graphique et son de WINDOWS
- connaître les formats des fichiers
- installer des logiciels

Titre pouvant en tenir lieu :

Attestation de réussite de l'U.F. :

"Optimisation des systèmes d'exploitation"

Annexe 3

REGROUPEMENTS - DEDOUBLEMENTS

Ne pas dépasser plus de deux apprenants par poste de travail.

LE SON ET SES ASSOCIATIONS MULTIMEDIA

PROGRAMME.

1. HISTORIQUE DES MEDIA (12 périodes)

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'identifier les références dans les milieux de la communication tant graphique que sonore.

Cet objectif sera poursuivi au travers de l'exploitation des points suivants :

- historique des films "types" d'animation
- historique des bandes sonores
- grands principes utilisés dans la communication audio-visuelle
- principales manifestations (salons, expositions, ...) du milieu infographique

2. LE SON ET SES ASSOCIATIONS (36 périodes)

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables d'arriver à la meilleure synchronisation possible du son et de l'événement graphique.

Cet objectif sera poursuivi au travers de l'exploitation des points suivants :

- le son sans carte son, le son avec carte et installation
- définition : le son, notions de base
  : analogique, digital, échantillonnage, compression
  : différents formats (midi, wau, ...)
- la capture du son, la modification (écho, volume, qualité, (Mhc) ...)
- la restitution sur différents supports
- l'association du son et d'événements :
  - sur une animation
  - sur des mouvements d'icones pour les bornes interactives
  - sur des fonctions
- l'utilisation des logiciels à commandes vocales :
  - observations
  - conseils
  - création de fonctions
  - conclusions

3. STORY-BOARD (12 périodes)

A l'issue de ce cours, les étudiants seront capables de créer des scénarii à partir d'une analyse de mouvements.

Cet objectif sera poursuivi au travers de l'exploitation des points suivants :

- découpage, analyse de son/animation
- position des caméras, des éclairages, des objets
- présentation d'un scénario complet, avec détail des incrustations sonores en fonction d'une demande extérieure (client)

Annexe 5

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de cette unité de formation les étudiants seront capables de/d':

- capturer, modifier, restituer et compacter le son

- associer son et événement graphique

- utiliser la commande vocale

Annexe 6

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

HISTORIQUE DES MEDIA : un **enseignant**

LE SON ET SES ASSOCIATIONS : un **expert**

LES STORY-BOARD : un **expert**